



République d'Haïti



Union Européenne



## Termes de références

-  
ETAT DES LIEUX – DIAGNOSTIC – PLANIFICATION STRATÉGIQUE  
DES BASSINS VERSANTS MOUSTIQUE, DINIZ ET CATINETTE

Le projet GIRE-SECALM est mis en œuvre par un consortium composé de :



## Table des matières

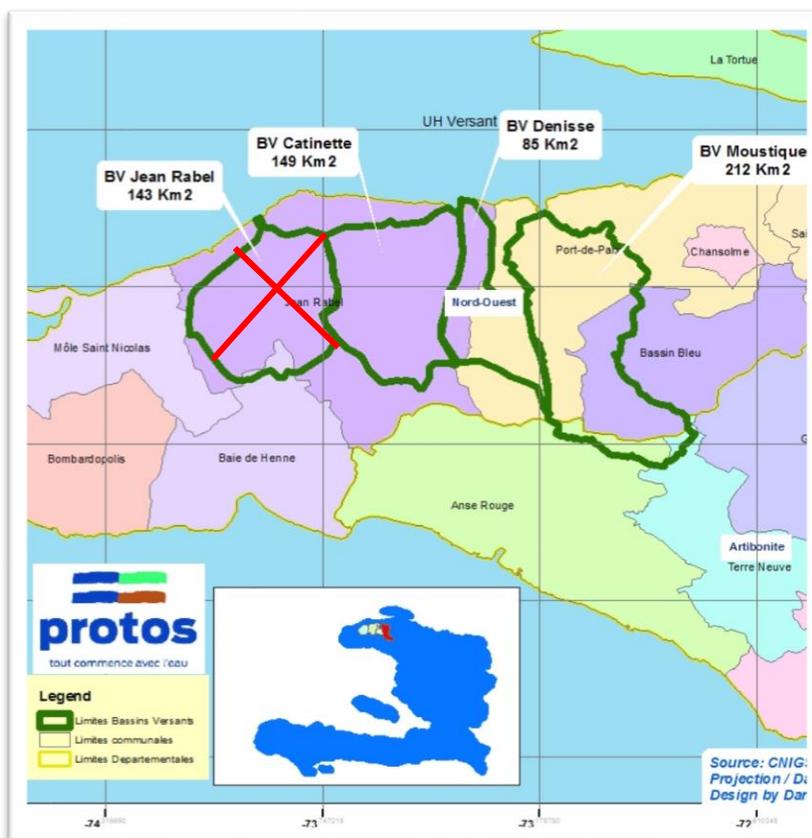
I.	Contexte de l'étude .....	3
1.	LeS bassinS versantS Catinette – Diniz – moustique (cdm) .....	3
2.	le projet GIRE-SECALM.....	3
II.	Place de la GIRE dans le projet .....	4
III.	Objectifs de la mission .....	4
IV.	Description du mandat .....	4
4.1	Etat des lieux .....	4
4.1.1	<b>objectifs</b> .....	4
4.1.2	<b>Description du travail</b> .....	5
4.1.3	<b>Livrables exigés</b> .....	5
4.2	Diagnostic.....	5
4.2.1	<b>Objectifs</b> .....	5
4.2.2	<b>Description du travail</b> .....	5
4.2.3	<b>Livrables exigés</b> .....	6
4.3	La planification .....	6
4.3.1	<b>Objectifs</b> .....	6
4.3.2	<b>Description du travail</b> .....	6
4.3.3	<b>Livrables exigés</b> .....	7
V.	Méthodologie dans laquelle est inscrite ce travail .....	7
VI.	Profil du prestataire .....	8
VII.	Modalité d'exécution .....	9
VIII.	L'Offre .....	9

## I. Contexte de l'étude

### 1. LES BASSINS VERSANTS CATINETTE – DINIZ – MOUSTIQUE (CDM)

Ces trois bassins versants font partie de l'unité hydrographique Moustique – Mole-St-Nicolas selon le classement du Ministère de l'agriculture (MARNDR, 2006). La grande majorité de ces territoires se trouvent dans le département du NO particulièrement au niveau des communes de Jean-Rabel (BV Catinette et Diniz), Port-de-Paix (Bassin de Moustique et Diniz) et Bassin Bleu (Bassin de Moustique). Ces trois bassins versants totalisent une superficie de 456 km<sup>2</sup>. L'ensemble de ce vaste territoire est sous l'influence d'un climat sec et reçoit de façon irrégulière environ 800 mm de pluie par année. Les plateaux de Haut Moustique, Mahotière et Raymond jouissent d'un micro-climat semi humide du fait de l'altitude.

Les céréales (maïs, sorgho), les tubercules, la banane (surtout à Moustique) et certaines légumineuses sont les filières agricoles dominantes de cette zone. L'irrigation par épandage de crue est la pratique utilisée par les planteurs au niveau des plaines irrigables des 3 bassins versants. Uniquement à Moustique, il existe une association d'irrigants regroupant plus de 1500 usagers exploitant tant bien que mal près 700 hectares.



Carte des bassins versants CDM

### 2. LE PROJET GIRE-SECALM

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Multi Sectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel dans les départements du Nord-Ouest et du Haut Artibonite (PMSAN NO/HA), le consortium réunissant les organisations Protos, ACF, ODRINO et Heifer a bénéficié d'un financement de l'Union Européenne (11<sup>e</sup> FED) pour la mise en œuvre d'un projet de sécurité alimentaire dénommée GIRE-SECALM (Gestion Intégrée des Ressources en Eau pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et la Protection Sociale dans trois bassins versants de la zone hydrographique de Môle St Nicolas/Moustiques).

**L'objectif spécifique du projet est de** diminuer la vulnérabilité dans les bassins versants ciblés par le renforcement des filières agricoles et d'élevage, alimentant un dispositif de protection sociale dans une approche GIRE et par une meilleure gouvernance.

Ce projet a trois volets principaux :

- La gouvernance de la SAN (Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) ;

- le développement agricole dans une approche de chaîne de valeurs et de gestion intégrée de l'eau ;
- et la protection sociale ciblant les plus vulnérables.

Ce projet a une durée de 42 mois et commence en janvier 2019.

## II. Place de la GIRE dans le projet

Le projet GIRE-SECALM intègre une dimension environnementale importante axée sur la protection/restauration des ressources naturelles dans les bassins versants de Catinette, Diniz et Moustique. Certes ces 3 bassins se trouvent dans une même zone hydrographique (Moustique – Mole St Nicolas), cependant chacun a ses propres caractéristiques tant au niveau biophysique que socioéconomique. Sur cette base, le projet doit développer une approche GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) qui répond aux spécificités de chaque bassin. D'autres principes méthodologiques tels que l'approche de chaîne de valeur, l'approche participative, la Maîtrise d'Ouvrage Local et la Recherche-Action doivent être exploités pour atteindre l'objectif de l'action.

## III. Objectifs de la mission

De façon générale, cette étude doit servir de contribution à la préparation et la mise en place d'une gestion intégrée des ressources en eau au niveau local en vue de protéger et valoriser les ressources naturelles dans les limites de chaque bassin versant ou sous bassin versant.

Spécifiquement, cette étude vise à :

- i- Réaliser un état des lieux à travers un atlas détaillé tant du milieu biophysique que du milieu socio-économique de chacun des bassins versants ciblés<sup>1</sup> ;
- ii- Identifier, en concertation avec les cadres de la DDA-NO (services et BACs concernés), les communautés et les autorités locales, les sous bassins versants prioritaires
- iii- Etablir, sur la base de l'état des lieux et de la priorisation territoriale, un diagnostic des sous ou micro-bassins versants prioritaires sus-identifiés ; ce diagnostic devra permettre d'identifier les enjeux, de poser les problèmes ainsi que leurs causes ;
- iv- Proposer des solutions d'aménagements, de mise en valeur et de gestion qui tiennent compte de la situation de base de chaque sous bassin.

## IV. Description du mandat

### 4.1 ETAT DES LIEUX

#### 4.1.1 objectifs

- Mobiliser ou compléter (pour Moustique) les données existantes en menant des campagnes d'inventaire et d'acquisition de données ;

---

<sup>1</sup> Dans le cas du bassin versant de Catinette, seul le sous bassin de ravine Djab sera étudié sur le plan socio-économique. Mais des cartes doivent être établies pour présenter la topographie, le réseau hydrographique avec découpage des sous bassins existant et l'occupation de sols.

- Compléter la connaissance des acteurs et les faire participer à l'acquisition des données ;
- Dresser une photographie pluridisciplinaire la plus complète possible du bassin versant (aspects environnementaux, socioculturels, économiques, juridiques, ...).

#### 4.1.2 Description du travail

L'état des bassins versants doit fournir les éléments suivants :

- (i) La localisation des bassins versants en 2D et en 3D ;
- (ii) Les différents réseaux hydrographiques (y compris les territoires d'influence) et leurs délimitations ;
- (iii) La géolocalisation des différents plans d'eau, des sources et des points d'alimentation existants ;
- (iv) L'occupation des sols pour les différents usages (irrigation, potentialités agricoles, routes, marchés, infrastructures sociales, ...)
- (v) Les aspects socioéconomiques
  - a. Les secteurs d'activités (agriculture, élevage, pêche, aquaculture, exploitations ligneuses, transformation, etc.)
  - b. Le paysage institutionnel et organisationnel
  - c. Les fonctions et usages de l'eau dans chaque bassin versant
  - d. Le milieu foncier

#### 4.1.3 Livrables exigés

**Un rapport le plus complet possible sur l'état des lieux des bassins versants incluant un SIG adapté à chaque bassin versant, des tableaux d'indicateurs et une revue photographique qui illustrent la situation dans chaque contexte.**

## 4.2 DIAGNOSTIC

### 4.2.1 Objectifs

- Indiquer ou préciser les enjeux principaux liés aux ressources hydriques tant au niveau qualitatif que quantitatif, à l'intérieur de chaque **sous bassin versant** priorisé par le projet à l'issue de l'état des lieux
- Identifier les problèmes ainsi que leurs causes à l'intérieur des **sous bassins**
- Faire ressortir les inquiétudes et préoccupations des différents acteurs de chaque **sous bassin** par biais d'un diagnostic participatif

### 4.2.2 Description du travail

De façon spécifique, le diagnostic doit aborder les aspects suivants :

- Adéquation entre la disponibilité des ressources en eau et les besoins effectifs pour les différents usages identifiés dans l'état des lieux ;
- Les conflits d'usages existants ou latents et les causes à la base de ces conflits ;
- les usages pouvant compromettre la durabilité des écosystèmes ?
- le niveau de dégradation de chaque sous bassin versant tout en présentant une analyse
  - des risques d'érosion,

- du mode d'occupation des sols,
- des potentialités agricoles,
- des pratiques locales de conservation des sols et des eaux,
- des techniques culturales et du système d'élevage appliqué,
- des revenus tirés par les exploitations agricoles au niveau des différentes zones agroécologiques des sous bassins versants ...
- les formes (typologie, structure, vocations, ...) des organisations sociales existantes et leurs liens avec l'exploitation et la gestion des ressources naturelles disponibles
- L'analyse des infrastructures et services disponibles, inopérants voire manquants face aux besoins des populations ;
- L'analyse des risques de sédimentation, d'assèchement et de salinisation des lacs collinaires ;
- la sous-utilisation ou l'exploitation inappropriée des ressources naturelles (hydriques surtout) disponibles ainsi que leurs causes
- les avis des acteurs locaux (usagers directs et indirects, autorités locales, groupes de femmes, jeunes, etc.) vis-à-vis de l'exploitation et la gestion des ressources naturelles ?
- ....

#### 4.2.3 Livrables exigés

**Production d'un rapport de diagnostic qui interprète les données acquises de l'état des lieux, pose les enjeux et les problèmes de chaque sous ou micro bassin versant et identifie les atouts à exploiter pour une gestion durable (d'un point de vue financier, écologique et social) des ressources naturelles, tout en faisant ressortir de façon très claire les avis des différents acteurs.**

### 4.3 LA PLANIFICATION

#### 4.3.1 Objectifs

- Traduire les problèmes en objectifs ;
- Elaborer un plan ou un schéma contenant un programme d'actions ;
- Etablir des priorités et un phasage dans le temps ;
- S'assurer de la faisabilité quant à la mise en œuvre réaliste des actions.

#### 4.3.2 Description du travail

Avec chaque sous bassin versant, les activités suivantes doivent être réalisées :

- Classification des problèmes par thème ou par secteur ;
- Appui à la formulation d'une vision partagée et d'objectifs spécifiques (1 OS pour chaque thème) pour l'aménagement, la mise en valeur et la gestion de chaque sous bassin ;
- Ateliers de concertation (séparée) avec les structures de participation (noms à déterminer par les acteurs) des sous ou micro bassins versants pour la priorisation des thèmes ;
- Réflexion avec les acteurs pour identifier les actions à mettre en œuvre pour chacun des thèmes et sur une échelle de temps bien déterminée. Chaque action comprend : un descriptif (voir fiches individuelles indiquées ci-dessous), le partenaire qui assure la maîtrise d'ouvrage, le coût et l'origine du financement, le timing de réalisation, les indicateurs de suivi.

- Pour les actions de type aménagement (agronomique ou hydraulique), proposer des fiches individuelles qui présentent un bref descriptif de l'aménagement ou de la mesure, son dimensionnement, la localisation sur carte et la position sur le terrain ; le choix des matériaux ou des espèces végétales est proposé ; les conseils de mise en œuvre, de plantation, d'entretien et de maintenance sont fournis ; les coûts de mise en œuvre et entretien sont estimés et les impacts attendus sont décrits.
- Les fiches individuelles sont valables pour toutes les catégories d'actions qui sont proposées
- Proposition d'un schéma spécifique de gestion et de mise en valeur des lacs collinaires intégrés dans les sous bassins priorités. Ce schéma doit prendre en compte les éléments suivants :
  - a) la structure agraire de chaque lac,
  - b) des expériences de mise en valeur déjà testées,
  - c) des différents points de vue des anciens membres des comités de gestion,
  - d) du potentiel économique (jardins maraichers, aquaculture, élevage, ...) et écologique de chaque lac, et
  - e) des autres usages pratiqués ;

Toutes ces réflexions doivent être menées dans le respect des préoccupations des habitants des sous bassins afin que ceux-ci puissent satisfaire leurs besoins locaux sans nuire à la durabilité des ressources, mais également dans le respect des caractéristiques propres à chaque sous bassin.

#### 4.3.3 Livrables exigés

- ◆ **Production d'un plan qui contient des objectifs et un programme d'actions. Ce plan doit être adopté par les structures de participation des sous bassins qui s'engagent à s'impliquer activement dans la mise en œuvre des actions.**
- ◆ **Production d'un schéma spécifique de gestion et de mise en valeur des lacs collinaires fournissant les informations suivantes :**
  - a) **le mode de tenure le plus approprié et les mesures à prendre pour une gestion durable des lacs collinaires,**
  - b) **les aménagements et ainsi que leurs couts en lien avec les différentes utilisations possibles de l'eau des lacs collinaires**
  - c) **la quantité d'eau à exploiter pour chaque utilisation possible de l'eau des lacs sans compromettre l'aquaculture**
  - d) **le mode de gestion des rentrées d'argent issues de la vente des poissons,**
  - e) **les superficies totales pouvant être emblavées suivant les cultures qui seront pratiquées,**
  - f) **Les cultures à haute valeurs ajoutées susceptibles d'être pratiquées dans des conditions de disponibilité réduite de l'eau.**

## V. Méthodologie dans laquelle est inscrite ce travail

Cette étude est inscrite dans une démarche de gestion intégrée des ressources hydriques dont la mise en place exige une vision et une approche concertées entre les acteurs au sein d'un territoire pertinent qui porte le nom de bassin versant. L'état des lieux, le diagnostic et la planification faisant l'objet de cette présente, font partie des grandes étapes du processus. Face au caractère multidisciplinaire et multidimensionnel de cette démarche, le projet GIRE-SECALM a décidé de soumettre l'exécution de ces étapes à l'expertise externe. Par ailleurs,

selon notre méthodologie, l'expertise sera fournie en 3 étapes à l'intérieur desquelles le staff du projet (détenant des compétences en ingénierie sociale, agronomie, ingénierie civile et hydraulique) interviendra pour stimuler l'intérêt des acteurs à la concertation ou au compromis, deux éléments clés de tout engagement dans un tel processus.

Etape 1 : Réalisation de l'état des lieux des bassins versants et priorisation des sous bassins

Concrètement, à l'issue de l'état des lieux des bassins versants Catinette, Diniz et Moustique, le staff utilisera les résultats pour animer des ateliers participatifs (dont la restitution) et porter les acteurs y compris les autorités locales et les BAC à prioriser des sous voire des micro bassins versants (ceux ayant des lacs collinaires en particulier) prioritaires en fonction du potentiel productif de chacun, de leur degré d'influence sur les infrastructures productives en aval et, si possible, de leur position géographique par rapport aux ménages vulnérables. Le choix portera sur 10 sous bassins dont 6 ayant des lacs collinaires. Ici le lac c'est à la fois le plan d'eau et son territoire d'alimentation.

Etape 2 : Réalisation du diagnostic des sous bassins versants prioritaires

La priorisation des sous bassins ouvre la voie à la remobilisation des experts externes en vue de la réalisation du diagnostic comme décrit dans le chapitre sur la description du mandat. Cette étape sous-entend la focalisation sur des territoires réduits/limités à fin d'avoir une meilleure connaissance des problèmes locaux et des acteurs.

Les résultats de diagnostic et de l'état des lieux seront minutieusement utilisés par le staff du projet pour animer des ateliers devant conduire à la mise sur pieds ou actualisation des structures participatives de gestion des sous bassins. Les noms de ces structures seront définis par les acteurs eux-mêmes sous la facilitation du staff du projet.

Etape 3 : Planification des actions à réaliser au niveau des sous bassins versants

L'étape finale du travail des consultants (Planification) sera réalisée spécifiquement avec les structures participatives de chaque sous bassin versant sous le haut regard de staff du projet ayant facilité leur mise en place.

A chaque étape du processus, il est prévu des restitutions qui seront planifiées et financées par le projet.

Sur la base de cette démarche, nous demandons aux soumissionnaires de présenter une méthodologie qui soit bien inscrite dans une approche de gestion intégrée des ressources en eau et qui prévoit un temps "mort" de 2 semaines entre les étapes 1 et 2, et 2 autres semaines entre les étapes 2 et 3 pour laisser le temps au staff du projet pour bien communiquer avec les parties prenantes, stimuler le sens de compromis ou de concertation et de mettre sur pied les structures de participation au niveau des sous bassins.

## **VI. Profil du prestataire**

Le prestataire doit répondre aux exigences suivantes :

- être une entreprise Haïtienne ou étrangère spécialisée. Dans le cas d'association entre entreprises ou de sous-traitance, il faudra détailler les compétences et les responsabilités de chacun des associés ou des sous-traitants;
- disposer d'une expertise reconnue en gestion intégrée des ressources en eau ou toute autre démarche similaire ;
- Avoir des connaissances avancées en agronomie, sciences de l'environnement, système d'information géographique, ingénierie sociale, agro-économie et génie hydraulique ;
- Prouver des expériences réussies dans la conduite d'études similaires en Haiti ;
- .....

## VII. Modalité d'exécution

### Obligations et responsabilités :

Le prestataire de service a pour obligation et responsabilité de :

- Délivrer les résultats attendus de la mission de consultation et remplir ses obligations de façon diligente et avec efficacité conformément aux méthodes et techniques acceptées préalablement par les parties.
- Utiliser la méthodologie appropriée et des procédés sûrs et efficaces.
- Réaliser les activités définies dans les termes de référence dans les délais indiqués dans le contrat.
- Offrir un comportement irréprochable vis-à-vis des membres de la communauté dans laquelle il intervient.
- S'interdire, lui ainsi qu'à ses sous-traitants, pendant la durée de contrat, l'utilisation du matériel du commanditaire pour exécuter des travaux ou fournir des services liés à d'autres activités ;
- Obtenir par écrit l'approbation préalable de d'ODRINO avant de :
  - ✓ Changer d'autres membres de l'équipe de travail dont la liste a été soumise préalablement dans l'offre technique acceptée ;
  - ✓ Prendre toute autre mesure devant avoir des impacts négatifs sur le projet.
- S'engager à ne pas divulguer des informations confidentielles relatives au présent contrat.

### Calendrier et délai :

- La date limite de remise des offres est le 30 août 2019.
- Signature du contrat et démarrage de l'étude : Début de septembre 2019
- Durée maximum de l'étude : 90 jours incluant les temps morts.
- 

## VIII. L'Offre

### Contenu de l'offre

Les entreprises intéressées par l'appel d'offres, devront présenter leurs offres conformément à l'information contenue dans ces Termes de Référence.

L'offre devra suivre toutes les spécifications des termes de référence ci-dessus :

- Méthodologie et procédures :
  - ✓ Portée de l'étude; [Maximum 1.5 pages]
  - ✓ Méthodologie spécifique (par étape) qui sera appliquée pour une réalisation satisfaisante des activités; [Maximum 3 pages]
  - ✓ Plan de travail détaillé;
  - ✓ Instruments, outils, mesures, analyses qui seront appliqués.
  - ✓ Chronogramme : calendrier, séquence et durée des activités proposées.
  - ✓ Budget : La proposition devra être détaillée en dollar US intégrant entre autres les coûts par groupe de livrables comme décrit dans les TdR;
- Les expériences de l'entreprise en lien à l'étude;
- L'équipe de travail proposé :
  - ✓ Profil des membres de l'équipe (années d'expérience, diplômes). Le C.V des personnes proposées devra être joint au dossier.

### Informations complémentaires avant la date limite de remise des offres.

Les soumissionnaires peuvent envoyer leurs questions par écrit à l'adresse suivante, avant la date du 20 août 2019 :

[odrinorecrutement@gmail.com](mailto:odrinorecrutement@gmail.com)  
info.haiti@protos.org

### Soumission des offres

Les offres doivent être présentées selon la modalité suivante :

- Offre technique : version électronique uniquement et portant l'intitulé « **État des lieux, Diagnostic et Planification Stratégiques des BV CDM** » aux adresses :

[odrinorecrutement@gmail.com](mailto:odrinorecrutement@gmail.com)  
info.haiti@protos.org

- Offre financière : version papier UNIQUEMENT et portant l'intitulé « **État des lieux, Diagnostic et Planification Stratégiques des BV CDM** » à l'une des adresses suivantes :

Protos, Rue des Pins 17, Delmas 95

Odrino, Pascatabois, Port-de-Paix.

### Évaluation des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

	Critères	Score
<b>Offre technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérience de l'entreprise</li> <li>• Expérience des personnes proposées pour l'étude</li> <li>• Cohérence de la proposition</li> <li>• Calendrier réaliste</li> <li>• Qualité de la présentation</li> </ul>	60/100

<b>Offre financière</b>	Rapport qualité/prix	40/100
-------------------------	----------------------	--------